

# LIVRET D'ACCUEIL ET DE SUIVI DES ÉTUDIANTS

Nom :	
Prénom :	campus
Classe :	La Salle*

www.lacroixrouge-brest.fr

## **Sommaire**

- Le mot du chef d'établissement
- 4 Projet éducatif des écoles LaSalliennes
- Les personnes référentes
- 6 Le Campus La Salle France (carte p35)
- 1 Le Campus La Croix Rouge La Salle
- 8 Nos formations

### 9-14 LA VIE ÉTUDIANTE

- (9) Règles du "bien vivre ensemble"
- (10) La Pastorale · Le BDE
- $\widehat{\mathrm{ll}}$  La Sécurité sociale étudiante  $\cdot$  Les bourses
- (12) La vie au Campus La Salle
- (13) Les stages
- (14) L'internat
- 15-19 INFORMATIONS PRATIQUES
- 20-21 L'OFFRE POST-BAC DU RÉSEAU LA SALLE
  - 22 PLAN DU CAMPUS
- 20-21 LIVRET DE SUIVI DES ÉTUDIANTS
- 24—27) Règles de vie des étudiants
  - (28) Charte d'utilisation de l'internet
- 29—33 Absences prévues et non- prévues
  - (34) Retards
  - **36** PRENDRE RENDEZ-VOUS / CONTACTS

#### LE MOT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT



Aurélien RÉGNIER Chef d'établissement

Vous avez fait le choix d'intégrer la Croix Rouge La Salle et je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Etablissement catholique d'enseignement placé sous la tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes, La Croix Rouge La Salle est un groupe scolaire qui accueille 4200 élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur. Le pôle Enseignement Supérieur, reconnu « Campus La Salle », compte 350 étudiants qui se répartissent entre différentes formations : BTS, DTS, classes préparatoires, Bachelor, licences professionnelles. Les domaines couverts sont variés : le commerce,

l'industrie, le médical ou encore le numérique. Les partenariats, au niveau local, national ou international sont nombreux, vivants et riches.

Bienvenue à vous qui allez découvrir La Croix Rouge La Salle, une école ancrée dans sa ville, Brest, une ville cosmopolite, ouverte sur la mer. L'établissement se veut ambitieux et exigeant, ouvert à tous, respectueux du choix de ses élèves, attaché aux valeurs de respect, d'écoute, de solidarité et de bienveillance.

Je me joins à l'équipe pédagogique et éducative pour vous souhaiter une très belle année.

Aurélien RÉGNIER



## LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT LA SALLE DANS LE MONDE :

Le réseau d'enseignement La salle est le premier au monde par son ampleur.

1600 CENTRES DE FORMATION.

79 PAYS

| <mark>1 MILLION</mark> | d'élèves

**75** Universités 90.000 ÉDUCATEURS ET COLLABORATEURS LAÏCS.



## Projet éducatif des écoles Lasalliennes

sous tutelle des frères des Écoles Chrétiennes.

Notre projet puise son origine dans le Projet Éducatif Lasallien initié par Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651 - 1719), fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

"Qu'ils instruisent avec toute l'application possible tous les écoliers dont ils sont chargés, qu'ils n'en négligent aucun, et que l'application qu'ils ont soit égale envers tous et plus grande même à l'égard des plus ignorants et des plus négligents."

#### **AVEC ET POUR LES JEUNES**

L'école Lasallienne est au service des jeunes et prioritairement des pauvres.

Elle place les enfants et les jeunes au centre de son organisation et de ses préoccupations.

Elle a le souci d'aider les enfants et les jeunes en difficulté.

#### **ENSEMBLE ET PAR ASSOCIATION**

L'école Lasallienne conçoit l'éducation comme une oeuvre collective.

Elle développe le travail en équipe et les partenariats.

#### CONSTRUIRE L'HOMME ET DIRE DIEU

L'école Lasallienne veut éduquer en enseignant et évangéliser en éduquant.

Elle s'efforce de donner aux jeunes des repères pour la construction de leur personnalité.

Elle offre à chacun la possibilité de construire son identité en relation avec le Dieu de Jésus Christ.

Dans une fidélité à Saint-Jean Baptiste de La Salle, le groupe scolaire La Croix Rouge - La Salle reste attentif aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.

# Les personnes référentes

Les étudiants sont amenés à côtoyer les personnes suivantes :



M. Aurélien RÉGNIER Chef d'établissement



M. Alain KERMARREC
Directeur adjoint



M<sup>me</sup> Fabienne JEZEQUEL Sous-directrice en charge de l'enseignement supérieur

### LES DIRECTEURS DÉLÉGUÉS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES:



M<sup>me</sup> Anne-Laure LARHER (pour le secteur industriel)



M. Claude MIOSSEC (pour le secteur tertiaire)



M. Philippe BERLIVET (en charge du DTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique)



M. Joël LAOT Responsable de la vie scolaire



M<sup>me</sup> Lucille ROUCHER Animatrice en pastorale



M<sup>me</sup> Brigitte DE REBOUL Infirmière



M. Alain JEZEQUEL

Conseiller principal d'éducation



Pour justifier d'une absence ou d'un retard. Son bureau se trouve à l'entrée du bâtiment l. "En France, la mise en place du réseau « campus La Salle » manifeste notre désir de développer des formations post-bac qui se caractérisent par la qualité des études et le sérieux de la formation, dans un souci de compétence professionnelle, d'attention aux personnes et de service des jeunes et de la cité".

Frère Jean-Paul Aleth - Visiteur Provincial de France, fsc.

# Le Campus La Salle France





Depuis septembre 2014, un certain nombre de structures portent le label "Campus La Salle". Il est donné aux établissements lasalliens qui offrent aux élèves un environnement estudiantin (projet éducatif spécifique pour le supérieur, infrastructures dédiées, accompagnement, etc...)

Surtout ce "label qualité" identifie les établissements dont les formations supérieures sont empreintes des valeurs lasalliennes.

+ de 100 cursus différents dans l'enseignement supérieur

Les établissements "Campus La Salle" proposent, en France, plus de 100 cursus différents dans l'enseignement supérieur (liste des formations pages 20 et 21)

Ces établissements sont proches du monde professionnel, tant par la délivrance de diplômes à forte employabilité que par les nombreux stages. Ces parcours ouverts sur le monde intègrent des séjours à l'étranger au travers de différents dispositifs tel Frasmus+

## Ces valeurs lasalliennes qui nous unissent :

"Le professionnel formé dans le réseau La Salle possède une vision transversale de son environnement; l'humain est au coeur des dispositifs. Il a reçu une formation pratique et novatrice, basée sur des connaissances scientifiques, technologiques et en sciences humaines.

Il a une vocation au changement, au leardership et à la flexibilité.

C'est un homme ou une femme investi(e), prenant part activement à ses propositions. Il oeuvre dans un environnement local et mondial.

Les professionnels formés dans le réseau La Salle, sont en capacité de transformer le monde... Et vous ?"

Extrait de la charte "La Salle Universities Europe".

Carte des campus La Salle en france : P 35



# Le campus La Croix Rouge La Salle

La Croix Rouge

La Salle - Brest

L'histoire de notre établissement débute en 1746, lorsque des religieux, Frères des Ecoles Chrétiennes, reçoivent un héritage d'un Lieutenant des Vaisseaux du roi à condition d'accueillir les enfants pauvres et délaissés de la ville de Brest. Il s'installe rue Charronnière (rue Monge actuelle) pour y fonder la première école. Ensuite ils implanteront d'autres établissements sur Brest avec diverses activités (cours pour adultes, chaire d'hydrographie, pupilles de la Marine...)

En 1865, ils fondent la première école professionnelle du Finistère et c'est en 1879 qu'ils s'installent sur le site de la Croix Rouge.

Des accords avec les Arts et Métiers de Lyon permettront à beaucoup de nos étudiants d'intégrer cette école au début du 20e siècle. Au niveau de l'enseignement supérieur, la première ouverture se fera en 1975 par un BTS en électronique (qui devien-Puis suivront un BTS Maintenance des Systèmes, un BTS Management Commercial Opérationnel, un DTS Thérapeutique ainsi que des Classes Préparatoires et un Bachelor Responsable Commercial et Marketing Digital. Notre Campus compte aujourd'hui environ 350 étudiants qui cohabitent autour de l'Atrium.

The strain of th





## Nos formations

- DTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique
- **¬CPGE PT/PTSI**
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Maintenance des Systèmes (Possibilité d'apprentissage en 2e année)
- BTS Systèmes Numériques (Possibilité d'apprentissage en 2e année)
- ■BTS Prépa' en partenariat avec l'ISEN
- Bachelor Responsable Commercial et Marketing Digital (BAC+3 en alternance)

Plus de renseignements sur : www.lacroixrouge-brest.fr



## La vie étudiante

## Règles du "bien vivre ensemble"

Il est important de rappeler quelques règles fondamentales pour bien réussir son année scolaire, tout d'abord :

- Il est indispensable d'arriver à l'heure en cours, tout retard peut être une source de perturbation pour la classe et le professeur.
- De plus, il faut rappeler que chaque absence doit être justifiée par les parents ou par l'étudiant majeur.
- En cas d'absence, vous devez contacter le lycée par téléphone ou par mail.
- La présence aux cours est OBLIGATOIRE, aussi les rendez-vous comme les leçons de code, médecin ou dentiste, devront être pris en dehors du temps de cours.

• L'assiduité aux cours est la condition primordiale d'un travail efficace. Aussi, des

étudiants enclins à multiplier les absences

pour des raisons non valables.

partie de ce livret



### La vie **étudiante**

## La Pastorale

Le centre LEPAS (lieu d'écoute, de partage, d'accueil et de solidarité) se situe dans le bâtiment B près de l'auditorium.

L'adjointe en pastorale scolaire, M<sup>me</sup> Lucille ROUCHER, est là pour vous accueillir pour des moments d'échanges ou pour des haltes spirituelles.





## Le BDE

Association loi de 1901, le Bureau des Etudiants est renouvelé chaque année, élu par les différents délégués des classes de l'enseignement supérieur. Le BDE se compose d'un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Son objectif est d'animer la vie du Campus et de dynamiser le quotidien de l'école :

- · préparation de la journée d'intégration,
- organisation du tournoi sportif entre les différentes filières.
- Le BDE apporte également une participation financière aux projets des classes dans les différents secteurs (achat de sweat-shirts...)

# Bourse pour les étudiants de l'enseignement supérieur

#### Simulation de bourse

Pour savoir si vous pouvez obtenir une bourse sur critères sociaux, connectez-vous sur le site www.crous-rennes.fr et faites une simulation. Vous aurez alors une indication sur le montant de l'aide possible. Exemple : les résultats compris entre 0 bis et 7 indiquent le montant de bourse.

Le Dossier Social Etudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

# Le Dossier Social Etudiant doit être constitué chaque année.

Vous devez faire votre demande par internet à partir du 15 janvier et jusqu'au 31 mai pour la rentrée universitaire suivante.

C'est en vous connectant au Portail de la Vie Etudiante (PVE), via le site de votre Crous : www.crous-rennes.fr que vous pourrez procéder à la saisie de votre DSE.

La bourse est attribuée en fonction de trois critères : les revenus de la famille, le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille et l'éloignement du lieu d'études.

La bourse sur critères sociaux est versée en dix mensualités (de septembre à juin)

#### CONTACT:

CLOUS de Brest - 2, avenue Le Gorgeu 02 98 03 38 78 www.crous-rennes.fr

> Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

## La Sécurité sociale étudiante

Vous restez affilié à votre régime de Sécurité sociale actuel (en général celui de vos parents) et vous n'avez aucune démarche à effectuer, ni de cotisation à la Sécurité sociale à payer. Il vous reste juste quelques bons réflexes à adopter :

- · Ouvrez votre propre compte sur ameli.fr.
- · Envoyez votre RIB personnel, si ce n'est pas déjà fait.
- · Envoyez votre déclaration de médecin traitant, si ce n'est pas déjà fait.
- · Mettez à jour votre carte Vitale (dans une pharmacie, dans votre caisse d'Assurance Maladie...).

#### **CONTACT:**

Si vous souhaitez contacter l'Assurance Maladie, téléphonez au **36 46**.

# La vie au Campus La Salle



#### **CONSEILS DE CLASSE**

Les conseils de classe ont lieu en milieu et en fin de semestre. Ils sont présidés par un personnel de direction. Ils réunissent les enseignants et les délégués de classe. Ce conseil est mis en place pour examiner votre travail, votre comportement et donner des conseils pour l'orientation.



#### CDI

Le CDI est un lieu calme et agréable dans lequel il est possible de lire, faire ses devoirs, se détendre de 7h3O à 18h0O. Des ordinateurs avec accès à internet sont également mis à disposition dans ce lieu.



#### **DÉTENTE**

L'atrium est situé au centre du Campus La Salle ; c'est un endroit de détente et de convivialité. Cet espace est équipé d'un distributeur de boissons et de fours...



#### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Il concerne essentiellement les étudiants de CPGE. (Les étudiants de BTS préfèrent généralement le R.U). Le self est ouvert à partir de 12h00. Les étudiants qui finissent les cours à 12h sont prioritaires. Vous aurez le choix d'être demi-pensionnaire, interne ou d'alimenter votre porte-monnaie électronique. Chaque jour, un menu est proposé, respectant l'équilibre alimentaire préconisé par le Plan National Nutrition Santé.



#### PARKING DU LYCÉE

Seuls les personnels et enseignants de l'établissement peuvent y garer leur véhicule Le soir après 17h30 les internes sont autorisés à entrer leur véhicule dans l'enceinte de l'école pour la nuit.



#### SALLES DE TRAVAIL

Plusieurs salles sont accessibles en dehors des heures de cours. Des ordinateurs sont mis à disposition.



## Les **stages**



#### **STAGES**

Durant la première et deuxième année de BTS, des stages d'une durée de 6 semaines environ sont obligatoires (durée variable selon les formations). En DTS IMRT la durée des stages en milieu professionnel est bien plus longue (plus de la moitié de l'année en DTS 3).



#### STAGES À L'ÉTRANGER

Chaque année nous proposons aux étudiants de BTS et de DTS IMRT de réaliser leur période de stage à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS+. Les destinations sont variées : Pologne, Slovénie, Angleterre, Roumanie, Espagne... D'autre étudiants se dirigent vers d'autres destinations plus lointaines telles le Canada, le Vietnam ou les Etats-Unis ; ils peuvent alors bénéficier des subventions de la Région JALI (Jeunes A L'International).

L'avantage de ce stage est qu'en plus de se perfectionner dans la langue, les étudiants bénéficient d'une expérience professionnelle, culturelle et humaine. Il s'agit donc d'un grand plus sur le marché de l'emploi.





# Informations pratiques



#### **INTERNAT**

C'est un service rendu aux familles. L'internat est mixte et accueille près de 190 élèves (dont 40 étudiants).

Le règlement intérieur de l'internat est adapté aux formations post-bac.



#### **HORAIRES DE L'INTERNAT**

8h-12h: Les chambres sont réservées au ménage.

7h00 - 12h00 -18h45 : Accès au self.

Accès libre aux chambres (seuls les internes sont autorisés à pénétrer dans les internats).



#### SANTÉ - INFIRMERIE

L'infirmerie est située au dernier étage du bâtiment A. Vous trouverez des soins, des conseils, et une écoute, si besoin.

Une psychologue peut également vous recevoir.



Présence d'un DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE (DAE) à l'accueil de l'établissement.



## **Informations** pratiques



#### **LES LIGNES BIBUS**

Le réseau BIBUS met à disposition des bus et tramway afin de faciliter les déplacements dans la ville.

Le site permet de connaître les horaires en temps réel. En ce qui concerne le lycée, les bus arrivent à l'arrêt Mirabeau ou Blum, situé en face de l'établissement.



Plus de renseignements sur : www.bibus.fr



#### **SNCF**

Pour les trajets un peu plus longs à effectuer en train, on vous invite vivement à vous rendre sur le site. Vous pourrez ainsi organiser vos voyages comme bon vous semble. Nous vous rappelons que des tarifs réduits existent pour les étudiants ainsi que pour les bus également. LGV Paris-Brest (3h25)



Plus de renseignements sur : www.sncf.com/fr



#### **COMMERCES A PROXIMITÉ**

"Le Super U" Le magasin est un endroit agréable et proche dans lequel on peut manger et boire (viennoiseries, sucreries, sandwichs, repas chaud, boissons froides et chaudes...). Il se situe à 250m sur la droite (face à l'ISEN) quand on passe les grilles du lycée.

Plusieurs petits commerces de proximité : presse, boulangerie, épicerie, pharmacie, banque dans les quartiers de Lambézellec (à 1 kilomètre) ou de Kérinou (à 600 mètres).



#### OFFICE DU TOURISME

#### CONTACT:

8 Avenue Georges Clémenceau-Place de la Liberté, 29200 Brest 02 98 44 24 96 contact@brest-metropole-tourisme.fr www.brest-metropole-tourisme.fr

#### HÔTEL DE VILLE DE BREST

#### CONTACT:

2, rue Frézier - CS 63834 29238 Brest Cedex 2 **02** 98 00 80 80 www.brest.fr

#### MAIRIE DE QUARTIER DE LAMBÉZELLEC

#### CONTACT:

25 Rue Robespierre, 29200 Brest **02 98 00 85 20** 



## Sortir

#### **SALLES DE SPECTACLES**

#### Le Quartz

Première scène nationale de France pour sa fréquentation publique, théâtre expérimental et populaire, le Quartz est un centre des arts contemporains de la scène, lieu de production et de diffusion artistique de l'hexagone. Un théâtre au coeur de sa cité et de sa région dont la programmation théâtrale, chorégraphique et musicale propose chaque année tous les genres et toutes les esthétiques du spectacle vivant. www.lequartz.com

#### L'Aréna

La Brest Arena est une salle de spectacles sportifs et événementiels. brestarena.fr

#### La Carène

La Carène est une salle des musiques actuelles. www.lacarene.fr

#### Le Mac Orlan

Salle contemporaine proposant des spectacles variés, des conférences et des expositions. mac-orlan.brest.fr

#### Le Vauban

Salle de concerts mythique située en plein cœur de Brest. www.cabaretvauban.com

#### Les Ateliers de Capucins

Lieu de vie et de culture.

#### **CINÉMAS**

- · Le complexe liberté, Place de la Liberté. www.multiplexeliberte.fr
- · Les Studios, quartier Saint Martin. www.cine-studios.fr
- · Cinéma CGR Brest Celtic, 187 Rue Jean Jaurès. www.cgrcinemas.fr/brest



#### Musée de la Marine

Voyage à travers 17 siècles d'histoire. Dans le cadre exceptionnel du château de Brest, le musée national de la Marine abrite un patrimoine unique témoignant de la grande aventure navale de l'Arsenal de Brest et de la Marine française. Dans les salles récemment rénovées, le visiteur pourra découvrir les chefs-d'oeuvre de la décoration navale, l'expédition La Pérouse, la vie des bagnards ou encore les navires emblématiques de la Marine contemporaine. La visite associe intérieur et extérieur, permettant d'apprécier la richesse des collections, les panoramas sur la rade et la ville et l'architecture du château : des fondations gallo-romaines aux fortifications de Vauban en passant par les courtines, le bastion et le chemin de ronde, c'est un voyage à travers 17 siècles d'histoire qui s'offre au visiteur. www.musee-marine.fr/brest

#### Musée des Beaux-arts

Dans un bâtiment de la Reconstruction, le musée des beaux-arts a ouvert ses portes en 1968, au coeur du centre-ville de Brest. Il s'est doté d'une collection originale de 10 000 objets, principalement tournée vers les beaux-arts (peintures, sculptures et arts graphiques) et volontiers associée à la vocation maritime de la ville. Il dispose également d'une artothèque, unique dans le Finistère, permettant l'expérience inédite de l'"art chez soi". Tout en proposant au prêt sa collection de 900 oeuvres (estampes et photographies), elle permet de compléter l'offre des expositions du musée par un regard sur l'art contemporain. musee.brest.fr

#### Le Centre d'art contemporain Passerelle

Lieu d'exposition situé dans le quartier Saint-Martin à Brest d'une superficie de 4 000 m². www.cac-passerelle.com

#### La tour Tanguy

Exposition permanente des dioramas de Jim Sévellec, véritables reconstitutions historiques du Brest d'avant 1939. Gratuit.

#### Océanopolis

Océanopolis est un parc de découverte des océans situé au bord de la rade de Brest. www.oceanopolis.com

#### **LIBRAIRIE**

#### Librairie Dialogues

«C'était une vraie librairie indépendante, avec une atmosphère particulière et des sièges où les clients pouvaient lire tout un après-midi...» (John Burnham Schwartz) Rue de Siam à Brest. www.librairiedialogues.fr





### **ACTIVITÉS SPORTIVES**

#### Spadium Parc

Bd. Léopold Maissin, au Relecq Kerhuon 02 98 34 34 34

#### Piscine de Recouvrance

Rue de Maissins à Brest

02 98 33 56 30

#### Piscine Saint-Marc

Rue Maurice Piquemal à Brest 02 98 41 47 99

#### Piscine Municipale Foch

25 Avenue Maréchal Foch à Brest 02 98 33 21 90

#### ORIENTATION

**C.I.O.** (centre d'informationet d'orientation) Vous pouvez vous y rendre sans RDV. Un conseiller vous recevra et vous pouvez consulter une documentation plus approfondie sur les formations et les professions. 8, rue des Onze Martyrs à Brest 02 98 44 31 74

#### **CLOUS de Brest**

Possibilité de prendre RDV au CROUS avec un conseiller d'orientation du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

2, Avenue Victor le Gorgeu à Brest

#### Mission Locale du Pays de Brest

La Mission Locale de Brest a pour mission, l'accueil, l'information, le suivi et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou de guestions sur la formation ainsi que le logement et la santé. 7 rue Keravel à Brest - 02.98.43.51.00 www.mission-locale-brest.org

#### Bowling le Master

Avenue Georges Pompidou à Brest

02 98 41 60 60

#### Patinoire Rinkla Stadium

Place Napoléon III à Brest 02 98 03 01 30

#### Skatepark Kennedy

Rue du Château à Brest

#### Union Nautique Brestoise

Maison du nautisme, Centre Nautique du Moulin Blanc à Brest www.usam-voile.fr

**BIJ** (Bureau Information Jeunesse)

Actions, activités, prestations Le B.I.J est un espace documentaire où l'accueil est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande. L'information respecte le secret professionnel, l'impartialité et l'anonymat. Vous y trouverez : de nombreuses informations concernant les formations, les métiers. l'alternance, le logement, la santé, partir à l'étranger, jobs, les aides financières, le transport, les aides aux projets, les loisirs... Vous pourrez également y consulter des offres de jobs, de logement et de bénévolat. 4. rue Augustin Morvan à Brest

02 98 43 01 08 - www.bij-brest.org

## **Informations** pratiques



#### SANTÉ

#### Hôpital de la Cavale Blanche

Boulevard Tanguy Prigent à BREST 02.98.22.33.33 www.chu-brest.fr

#### Soutien psychologique

Planning familial de Brest 16 Rue Alexandre Ribot, 29200 Brest 07 68 57 20 91 www.planning-familial.org/fr

#### Lutte contre les discriminations

Égalité par education E.P.E 8, rue Yves Collet à Brest www.egalitepareducation.org

#### Drogues et conduites addictives

Drogues info service: 0 800 23 13 13

De 8h à 2h (ouvert 7i/7).

Anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

www.drogues-info-service.fr

#### Centre Accueil Drogue Information (ADI): 02 98 22 36 00

(Point écoute cannabis de Brest) Hôpital Morvan - Bât 2 bis - Brest centre-accueil-drogue-information@chu-brest.fr Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h45-17h et sur rendez-vous

#### Contraception, sexualité, I.S.T, SIDA:

Hôpital de la Cavale Blanche www.chu-brest.fr/centre-de-depistage-cdag/ciddist

AIDES 02.98.80.41.27 / 02.98.43.18.75 brest@aides.org

NUMÉROS D'URGENCE

**SAMU: 15** Pompiers: 18 (112 portable)

Police: 17 (112 portable)

Centre Anti-poison: 02 99 59 22 22

Pharmacie de garde: 32 37

SOS médecins: 02 98 34 00 00



# **L'offre post-bac** du réseau la salle



#### BAC + 1

- Classe préparatoire aux études supérieures (mise à niveau)
- Arts appliqués (Classe préparatoire)
- Cinéma AudioVisuel/MANCAV (Classe de mise à niveau)
- · Mise à niveau Ciné Lab
- Classe préparatoire aux concours IFSI et Travailleurs sociaux
- Classe préparatoire préparation aux concours paramédicaux et sociaux (FCIL)
- Classe préparatoire aux études supérieures ou scientifiques courtes (CPES)
- Classe préparatoire pré-PACES
- Diplôme universitaire Pratique de soins en hydrothérapie
- · Formation Secrétaire Médicale
- · Son et Eclairage en spectacle vivant (FCIL)
- · Diplôme Universitaire Sup Média Web
- Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles de Commerce (CPGE)
- Classe préparatoires physique, techno. et science de l'ingénierie

#### BAC + 2

- BTEC Arts et Design
- · BTSA Agronomie-Productions Végétales
- · BTSA Aménagements Paysagers
- BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologies
- BTSA Analyse, Conduite et Stratégie des Exploitations Agricoles
- BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise agricole
- BTSA Gestion et protection de la Nature
- · BTSA Métiers de l'eau
- BTSA Technico-commercial (Produits alimentaires et boissons)
- · BTS Analyses Biologie Médicale
- BTS Après-Vente Automobile
- · BTS Assistant de Gestion PME PMI
- · BTS Assistant de Manager
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur
- BTS Bâtiment
- · BTS Bio Analyses et Contrôles
- · BTS Commerce International

- BTS Communication
- · BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits (CPRP)
- BTS Conception et Industrialisation Microtechniques
- BTS Conception des processus de réalisation de produits (CPRP)
- · BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques
- · BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique
- · BTS Design graphique
- · BTS Economie Sociale et Familiale
- · BTS Électronique et communication
- · BTS Electrotechnique
- · BTS Etudes et Economie de la Construction
- · BTS Etude et Réalisations d'Agencement
- · BTS Etude et Réalisations d'outillages
- BTS Europlastics
- · BTS Fluides Energies et Domotique
- BTS Maintenance des Systèmes
- · Option A : Systèmes de Production
- Option B : Systèmes Énergétiques et Fluidiques
- · BTS Management Commercial Opérationnel
- · BTS Métiers de l'Audiovisuel
- · BTS Métiers de la Chimie
- BTS Métiers de l'Eau
- · BTS Négociation et Relation Client
- BTS Notariat
- · BTS Pilotage des Procédés
- · BTS Professions Immobilières
- · BTS Prothésiste Orthésiste
- · BTS Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social
- · BTS Système constructif bois et habitat
- · BTS Services Informatiques aux Organisations
- BTS Systèmes Numériques
- · Option Informatique et réseaux
- · Options électronique et communication
- · BTS Technico-Commercial
- BTS Transport et Prestations Logistiques
- BTS Travaux Publics
- · BTS Technicien Supérieur en maintenance industrielle
- · CPGE ECE option économique
- · CPGE MPSI, PCSI, PTSI, MP, PC, PT, PSI
- CPGE TSI
- · Diplôme des Métiers d'Art option costumier-réalisateur
- · Gestionnaire de Paie
- Management des Univers Marchands

#### **BAC + 3**

- Licence professionnelle Automatismes Industriels
- DCG Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- · DE Conseillère en Economie Sociale Familiale
- · DTS Imagerie médicale et Radiologie Thérapeutique
- Licence professionnelle Distribution Electrique et Performance Energétique
- Licence professionnelle Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son
- · Licence professionnelle Assistant Import Export
- · Licence professionelle Aménagement Paysager
- · Licence professionnelle Bâtiment et Construction
- Licence professionnelle Contrôle et Expertise du Bâtiment
- Licence professionnelle Coordinateur Technique en Intégration des Energies Renouvelables Electriques
- · Licence professionnelle Energies et génie climatique
- Licence professionnelle Ingénierie Simultanée en Conception Numérique de Produits
- Licence professionnelle Maintenance Portuaire et Navale
- Licence professionnelle Maitrise de l'Energie et des Energies Renouvelables
- Licence professionnelle Management des Organisations, spécialité Gestion Comptable et Financière
- Licence professionnelle Métiers de la maitrise de la demande en énergies et des énergies renouvelables
- Licence professionnelle Systèmes d'électronique marine embarqués
- Responsable de centre de profit en distribution
- · Technicien Supérieur en Géologie
- Valorisation touristique des produits des terroirs et de la gastronomie
- · Bachelor en hydrothérapie et bien être
- · Bachelor ingénierie
- · Bachelor en informatique et réseaux ESAIP
- · Bachelor International Data Manager ESAIP
- Bachelor Marketing et Communication
- Bachelor Chargé des Ressources Humaines
- Bachelor Tourisme
- Bachelor Gestion de la paie, Environnement social et RH
- · Bachelor chargé de clientèle assurance et banque
- Bachelor responsable de zone import export
- Bachelor responsable Commercial et Marketing Digital

#### **BAC + 4**

- · Administrateur des Systèmes d'Information
- · Chef de projet en communication
- · Chef de projet marketing
- · Chargé de com, nouveaux médias

- Génie Mécanique et Civil, Automatique, Robotique, spécialité Mécatronique
- · MBA 1 Manager du Développement International

#### **BAC + 5**

- · DSCG Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion
- · Ingénieur Agriculture
- · Ingénieur Alimentation et Santé
- · Ingénieur Bois, construction, énergie, négoce
- Ingénieur Energie Exploitation Maintenance
- · Ingénieur Généraliste Arts & Métiers ECAM
- · Ingénieur Génie Industriel et Mécanique
- · Ingénieur ECAM engineering
- · Ingénieur Géologie et Environnement
- · Ingénieur en science de la terre et environnement
- · Ingénieur Informatique et Réseaux ESAIP
- Ingénieur Sécurité, Environnement et Prévention des Risques ESAIP
- Chef de Projet international en informatique et réseaux ESAIP
- Master of Science en Digital & Big Data For Value ESAIP-ESSCA.
- · MSS e-business & information Security ESAIP
- Master "Management" Parcours Action éducative internationale et interculturelle
- Master en Management de la Sécurité Alimentaire des Villes
- · Master des sciences agriculture urbaine et villes vertes
- Master éco bio valorisation
- Master en Management de l'Approvisionnement des Filières Agricoles
- Master marketing commerce alimentaire
- · Ingénieur en agronomie et agro. industrie
- Master of science Agricultural data management and decision models
- Master in Plant Breeding
- Master Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation
- · MBA 2 Manager du Développement International

#### **BAC + 6**

Mastère Spécialisé Manager de l'amélioration continue



#### Ces parcours sont proposés :

- en formation initiale
- · formation par la voie de l'apprentissage
- alternance
- · contrat de professionnalisation.
- · Formation continue
- · VAE

# Plan du campus

Tous les mercredis après-midi du mois de mai :

Portes ouvertes de 14h à 17h sans rdv.





### ACCUEIL

- C Accueil Primaire
- Accueil Collège
- Accueil LEGT
- Accueil Enseignement supérieur
- H Accueil LP

- Direction, administration, Salle des profs, infirmerie
- **B** Auditorium, Chapelle
- C Primaire
- Restauration Collège
- E Labo Sciences, cafétéria
- Atelier automobile
- G Collège, internat
- Classes LP, Atelier électricité, Métiers de la Mode

- Classes seconde, CDI, cafétéria
- Enseignement supérieur, Internat
- Mécanique, Electronique, Electrotechnique
- Gymnase
- Classes l'e et Terminale, Internat, cafétéria
- N. Permanence, classes 1<sup>re</sup> et Terminale





# Règles de vie des étudiants

La Croix Rouge La Salle - Brest entend réaliser le voeu formulé par le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique de répondre à la confiance des familles qui acceptent les principes humains et évangéliques dont s'inspire l'éducation donnée au sein de l'établissement.

Les règles de vie ne doivent pas être une contrainte, mais bien plutôt la garantie de la réussite des étudiants, dans un climat de justice et de loyauté, de travail et de solidarité, de respect de soi-même et d'autrui. Elles doivent être librement acceptées par tous dans un esprit d'étroite collaboration et un souci d'efficacité.

Les règles de vie de La Croix Rouge La Salle - Brest s'appliquent aussi durant les activités extérieures proposées par l'établissement (voyages, sorties, visites...).

#### 1 - COMPORTEMENTS

L'établissement contribue à l'éducation des étudiants. Aussi un comportement adapté sera demandé à chacun :

- Attitude respectueuse à l'égard des professeurs, des surveillants, de l'ensemble du personnel et de tous les autres élèves.
- Attitude correcte, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.
- Attitude consciencieuse vis à vis des travaux proposés.

#### 2 - LES ÉTUDIANTS

Les étudiants s'appliqueront à vivre dans la bonne entente.lls s'efforceront d'être particulièrement attentifs à aider les étudiants isolés. Ils informeront un responsable, ou tout autre adulte, quand ils auront un doute sur une situation de danger physique ou moral concernant l'un d'entre eux. Par respect des autres et raisons de sécurité, l'attitude de chacun doit être correcte, sans excentricité, sans côté provocateur (tenue vestimentaire propre ; casquette non autorisée,...). Les tenues de sport sont à réserver à la pratique de l'E.P.S. Les étudiants tiendront compte des remarques qui leur seront faites à ce sujet. L'établissement délivre aux étudiants une carte d'identité scolaire, un badge d'accès et un livret d'accueil

et de suivi. Le badge d'accès est à conserver durant toute la durée de la formation. Ils doivent pouvoir les présenter à tout moment. Sauf avis contraire des étudiants ou des familles, des photos de groupes, de classes ainsi que des photos individuelles sont réalisées en cours d'année scolaire. Ces photos sont utilisées pour l'élaboration de la plaquette souvenir (Palmarès) et sont susceptibles d'être utilisées dans les diverses autres publications du groupe scolaire et le site Internet.

#### **3 - ATTITUDES NON ADMISES**

Des attitudes et des comportements nuisent à l'éducation que l'étudiant et sa famille sont en droit d'attendre de l'établissement :

- le manque de travail, le copiage, les falsifications de toute nature (notes, signatures, lettres d'excuses).
- ■les vols.
- les dégradations volontairement provoquées dans les locaux ou sur le matériel de l'établissement.
- les actes de brutalités, les brimades, les mots et les gestes grossiers.
- le fait de se comporter avec indécence.
- le fait de se soustraire à la surveillance (ou de se trouver à un endroit non autorisé).
- le fait de sortir de l'établissement sans autorisation.
- l'introduction d'objet dangereux susceptible de provoquer des accidents.
- ■l'introduction de publications immorales (sous forme papier, vidéo ou numérique).
- la prise de photo ou de vidéo sans autorisation dans l'enceinte de l'établissement.
- l'introduction, la consommation ou la vente d'alcool, de tabac, ou de tout autre produit stupéfiant.
- l'usage de la cigarette électronique.
- l'utilisation injustifiée des ascenseurs (ils sont réservés aux personnes à mobilité réduite, en accord avec le C.P.E.)

Tout acte de cette nature sera passible d'une sanction proportionnée à la gravité de la faute.

#### 4 - SANCTIONS

Elles peuvent être prises par les professeurs, les surveillants, les responsables, les sous-directeurs, par le conseil de discipline, par le directeur, suivant la gravité du cas. Elles sont par ordre d'importance :

- la retenue,
- la mise en garde,
- l'avertissement,
- l'exclusion temporaire (des cours ou de l'école),
- l'exclusion définitive de l'établissement.

Deux avertissements peuvent entraîner, après délibération du conseil des professeurs, la non réadmission à l'école pour l'année suivante. La demande d'un troisième avertissement entraîne la mise en place d'un conseil de discipline qui peut décider d'un renvoi temporaire, voire définitif. Dans certains cas, un conseil éducatif peut être convoqué par la sous-directrice.

Le directeur (ou son représentant) peut convoquer un conseil de discipline, composé du responsable des études, de professeurs de la classe, du C.P.E., d'un représentant de l'A.P.E.L., et d'un délégué du B.D.E. L'étudiant pourra demander à une personne de l'établissement de l'assister. Toute autre personne extérieure à l'établissement ne sera pas autorisée à y participer. L'étudiant concerné, ainsi que ses parents ou tuteurs sont conviés à s'exprimer sur la situation. Au moment de la prise de décision, ils sont invités à se retirer. La décision est notifiée à la famille après le conseil de discipline, et confirmée par écrit, sous pli recommandé.

#### 5 - ABSENCES / RETARDS

#### A - Contrôle des absences :

La présence des étudiants aux cours est obligatoire. Un contrôle informatisé des présences sera effectué à chaque début d'heure par le professeur responsable du groupe. Un SMS sera envoyé aux familles en cas d'absence non signalée.

#### B - Absences prévues :

Aucun étudiant ne peut s'absenter sans avoir préalablement demandé l'autorisation des professeurs concernés et du professeur principal puis du C.P.E.

Toute demande doit être faite par la famille à l'aide du livret de suivi.

En cas d'absence pour un évènement exceptionnel (par exemple une manifestation) l'étudiant ou la famille est tenu d'informer le directeur par un courrier sur papier libre ; courrier à remettre au C.P.E., au plus tard 24 heures avant le jour de l'événement. Afin de dégager la responsabilité de l'établissement, ce courrier précisera le nom, le prénom, la classe de l'étu-

diant, la date et le motif de l'absence.

L'étudiant absent devra rattraper les cours.

#### C - Absences imprévues :

L'étudiant ou la famille doit très rapidement en aviser le C.P.E., par téléphone, par mail, par fax ou encore par courrier. Des bulletins d'absence sont adressés aux familles qui n'ont pas justifié l'absence. Ils doivent être remplis et retournés dès que possible au C.P.E., accompagnés d'un certificat médical. Après une absence imprévue, l'étudiant doit se présenter au C.P.E., muni de son livret de suivi, dûment complété par la famille. Ensuite, il doit faire viser celui-ci par le professeur principal et par les professeurs concernés par cette absence.

Tout étudiant dont l'absence prolongée n'aura pas été justifiée dans les huit jours pourra être considéré comme démissionnaire (un contact sera pris avec l'Inspection Académique).

## Des absences répétées insuffisamment justifiées seront sanctionnées.

Afin de réagir aux absences répétées de certains étudiants le vendredi matin, une procédure particulière est mise en place : toute absence ou retard non prévu le vendredi matin devra être justifié auprès de la responsable de l'enseignement supérieur, le lundi matin dès 8 heures. En cas de justification non valable (pas de certificat médical par exemple), l'étudiant recevra automatiquement un avertissement. Bien sûr, l'absence devra être également justifiée auprès du C.P.E., comme toute autre absence.

#### D - Absences aux devoirs :

Un étudiant absent à un devoir se verra automatiquement attribuer la note O. A son retour, il devra se présenter de sa propre initiative au professeur concerné par cette absence avec un justificatif (certificat médical, convocation...).

Après entretien, le professeur pourra alors prendre l'une des trois décisions suivantes : annuler la note 0, annuler la note 0 et proposer un devoir de rattrapage, maintenir la note 0.

#### E - Absences lors des stages :

Toute absence durant la période de stage doit être signalée au plus tôt à l'entreprise et au CPE.

#### F - Retards:

En cas de retard, un enregistrement automatique sera effectué par l'étudiant (borne informatique située près du bureau du C.P.E.) avant d'être admis en classe. L'étudiant pourra toutefois être convoqué à tout moment par le C.P.E. Trois retards en début de cours sans raison sérieuse et vérifiable pourront être sanctionnés.

#### 6 - SUIVI DE SCOLARITÉ

Les parents sont invités à contrôler les études de leur fils ou fille - même étudiant (e) - en prenant connaissance des travaux effectués et des notes obtenues. Ils disposent pour cela de PRONOTE, des bulletins de notes semestriels. Ces bulletins sont expédiés aux familles. Ils doivent être soigneusement conservés.

#### 7 - MALADIES / ACCIDENTS

En cas de problème de santé ou de suivi de traitement, contacter l'infirmerie.

Pour éviter les épidémies, les étudiants doivent arriver en "bonne santé" en cours et se soigner à leur domicile.

L'infirmerie ne peut fournir de médicaments que dans le cadre d'un premier soin lors d'accident ou d'incident. Les soins sont gratuits.

En cas d'indisposition subite ou d'accident, les étudiants doivent se présenter à l'infirmerie, accompagnés d'un camarade.

En aucun cas, un étudiant malade ne peut quitter l'établissement pendant la journée, sans l'accord de l'infirmière, ou, à défaut de la Responsable de l'Enseignement Supérieur ou du C.P.E.

L'élève atteint d'une maladie contagieuse verra son retour à l'école conditionné par l'avis de son médecin référent, associé si nécessaire à celui du médecin scolaire (en cas de doute, il ne faut pas hésiter à contacter l'infirmerie de l'établissement).

#### 8 - ASSURANCES

L'établissement assure chaque année tous les étudiants scolarisés, y compris durant les stages et les congés scolaires, qu'ils soient victimes ou responsables d'accidents.

Sont exclus de ce contrat quelques garanties (liste fournie en début d'année), ainsi que les dommages causés par l'étudiant aux objets lui appartenant ou appartenant à sa famille.

Les étudiants sont également couverts par l'assurance de responsabilité civile de l'établissement dans le cas où la responsabilité de ce dernier serait engagée. Enfin, les étudiants du technique bénéficient de la législation des accidents du travail (cotisation URSSAF).

L'affiliation à un régime de sécurité sociale est légalement obligatoire en France.

#### 9 - MATÉRIEL / "CARTABLERIE" CASIERS / TENUE

Les objets personnels et le matériel scolaire doivent être marqués au nom de l'étudiant. L'usage des téléphones portables est autorisé dans l'enceinte de l'école, à l'exception du collège.

Les "2 roues" seront garés sur le parking mis à la disposition des étudiants.

Pour des raisons de sécurité, chacun veillera à respecter les emplacements délimités. Il leur est demandé de ne pas s'y attarder.

L'établissement ne répond en aucun cas des objets, des véhicules et des sommes qui viendraient à disparaître.

Chacun est responsable des objets, des vêtements ou de l'argent en sa possession.

En cas d'objet perdu, prendre contact avec son C.P.E. Par précaution, il est conseillé aux étudiants de ne pas laisser leurs affaires dans les lieux de passages (cours, préaux, couloirs...).

Pour les travaux d'atelier mécanique, les étudiants portent une combinaison (ou une blouse en coton) et des chaussures de sécurité.

#### 10 - LES PAUSES ET LES SORTIES

Dès la sonnerie qui marque la fin de la récréation, les étudiants rejoignent leur salle de cours.

En cas d'absence du professeur cinq minutes après la sonnerie, le délégué de classe doit rendre compte de cette absence au C.P.E.

Le portail principal, situé rue Mirabeau, est ouvert en semaine de 7h00 à 20h30, le samedi de 7h30 à 12h15 et le dimanche de 19h30 à 22h30.

Pour les autres portails, il est conseillé de se référer aux heures d'ouverture et de fermeture (voir panneaux d'affichage).

#### 11 - CIRCULATION DANS L'ÉTABLISSEMENT

Les étudiants ne sont pas autorisés à stationner leur voiture à l'intérieur de l'établissement.

Ils devront veiller à respecter la réglementation lors du stationnement aux alentours de l'établissement.

Pour les "2 roues", il est indispensable de rouler au pas à l'intérieur de l'établissement. La vitesse maximum autorisée est de 10 km/h pour rester maître de son véhicule en toute occasion. Les engins bruyants sont interdits.

Les piétons ont toujours la priorité dans l'enceinte de l'établissement.

#### 12 - LES LOCAUX ET LE MATÉRIEL

Le bâtiment J restant ouvert toute la journée, les étudiants peuvent utiliser les salles de classe pour leur travail personnel.

Il va sans dire que ces salles doivent rester dans un parfait état de propreté (tableau vierge, pas de papiers, tables propres...). Les étudiants veilleront à ne pas gêner le travail du personnel de ménage.

Il est interdit de consommer des boissons ou de la nourriture dans les bâtiments (excepté dans le lieu de vie du rez-de-chaussée du bâtiment J).

En dehors des heures de cours, les salles spécialisées ne sont pas utilisables par les étudiants, sauf autorisation particulière des professeurs.

Les étudiants sont responsables des dégradations qu'ils peuvent commettre individuellement ou collectivement.

Une compensation financière peut être demandée aux familles.

Lors de l'utilisation du matériel scientifique et d'atelier, de maniement souvent délicat, ils suivront rigoureusement les indications des divers responsables.

Ils respecteront les consignes de sécurité.

Dans l'optique Qualycée du Conseil Régional, pour certains niveaux de classes, un tri papier est mis en place : les étudiants concernés devront respecter les règles proposées.

#### 13 - DISPOSITIONS RELATIVES AU P.P.M.S. ET À LA SÉCURITÉ INCENDIE

Dans le cadre du P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté), des exercices d'évacuation et de confinement sont organisés tout au long de l'année scolaire.

Il en est de même pour la sécurité incendie.

La sûreté et la sécurité sont l'affaire de tous. Il est demandé à chacun d'être vigilant et de respecter le matériel indispensable au bon fonctionnement des différents systèmes. Tout acte susceptible d'entraver le bon fonctionnement des différents systèmes de sécurité (bris de glace, extincteur, détecteur, lance-incendie...) sera sanctionné.

#### 14 - SELF - CONDITIONS TARIFAIRES

Le passage au self des étudiants est prévu à 11h55. Ils sont tenus de respecter cet horaire. Un contrôle informatisé sera effectué à l'entrée du self grâce au badge d'accès.

En cas de perte ou de détérioration du badge d'accès ou de la carte d'étudiant, un duplicata est à demander à l'accueil.

Le paiement se fait au moment de la commande (badge d'accès : 10 euros, carte d'étudiant : 2,50 euros). L'étudiant et sa famille reconnaissent avoir pris connaissance des tarifs et des réductions concernant la rétribution des familles, la pension, la demi-pension et des conditions de changements de régime. Un document d'informations est disponible à l'accueil, sur simple demande.

#### 15 - INTERNET

Nouveaux étudiants : une charte, distribuée en début d'année, est à lire puis à signer.

Anciens étudiants : voir le document page 28.

SIGNATURE (FAIRE PRÉCÉDER DE LA MENTION «LU ET APPROUVÉ»)

Les parents ou le tuteur

L'étudiant:

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des règles de vie de l'établissement, de la charte d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement scolaire et de l'école, et des différents renseignements portés dans ce livret.

## Charte d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement scolaire

L'accès à Internet est soumis à l'acceptation de la charte du groupe scolaire La Croix Rouge La Salle - Brest par l'étudiant et par ses parents ou tuteur.

La signature est un véritable engagement et rend l'étudiant seul responsable.

Que vous soyez mineur ou majeur, vous devez assurer la responsabilité de vos écrits et de vos actes.



VOUS NE DEVEZ PAS effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquences :

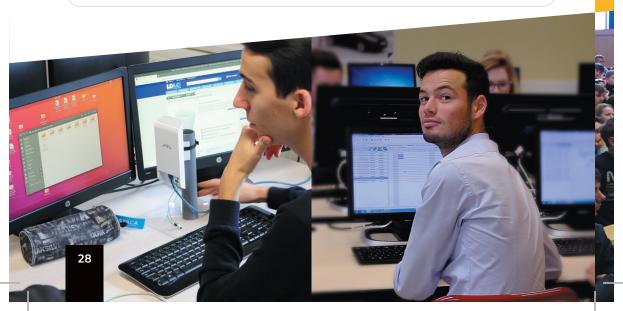
- d'interrompre le fonctionnement normal du réseau.
- de modifier la configuration du système, les écrans et les fichiers.



VOUS NE DEVEZ PAS vous connecter sur des sites portant atteinte aux libertés et aux droits fondamentaux de l'individu, ni publier des informations de même nature.

J'ai pris connaissance de la charte d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement scolaire et de l'école et je m'engage à la respecter

SIGNATURE (FAIRE PRÉCÉDER DE LA MENTION «LU ET APPROUVÉ»)



## Absence prévue

#### À REMPLIR PAR LES PARENTS

A présenter par l'étudiant, avant l'absence, et dans l'ordre suivant :

- au professeur principal et à tous les professeures concernés par cette abscence,
- au C.P.E. chargé du cycle qui en informera le responsable de niveau.

# Billet d'admission après absence non prévue

#### À REMPLIR PAR LES PARENTS

A présenter par l'étudiant, dès le retour et dans l'ordre suivant :

- au C.P.E. chargé du cycle,
- au professeur principal,
- à tous les professeurs concernés.

Toute absence non prévue doit être justifiée dans les 24 heures par téléphone, fax, mail, lettre ou certificat médical adressé au C.P.E. chargé du cycle.



# Absences prévues

		demandent l'autorisation d'abse			
Motif					
Duàà	H	au	///	àà	H
Signature : Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau) :			(Le profes	s professeurs seur principal dan:	s tous les cas)
M. et Mme pour l'étudiant : Motif					
Duà					
Signature :  Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau) :			(Le profes	s professeurs seur principal dan:	s tous les cas)
M. et Mme pour l'étudiant : Motif				nandent l'auto	risation d'abse
Duàà	H	au	//	à	H
Signature :				s professeurs	
				seur principal dan	s tous les cas)
(en accord avec le responsable de niveau) :  M. et Mme pour l'étudiant :			dem	nandent l'auto	risation d'abse
(en accord avec le responsable de niveau) :  M. et Mme			dem	nandent l'auto	risation d'abse
Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau) :  M. et Mme pour l'étudiant :  Motif Du/ à			dem	nandent l'auto	risation d'abse

# Absences prévues

pour l'étudiant :							risation d'absen
Motif							
Du//	à	H	au	/	/	à	H
Signature :  Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de nivea	nu) :				(Le profess	professeurs eur principal dan	
M. et Mmepour l'étudiant :					dema		risation d'absen
Du//							
Signature : Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de nivea	nu) :				(Le profess	professeurs eur principal dan	
M. et Mmepour l'étudiant :					dema		
M. et Mme					dema		
M. et Mme pour l'étudiant : Motif	à			/	Avis des	à professeurs	concernés
M. et Mme pour l'étudiant :	àiu):	H	au		Avis des (Le profess	professeurs eur principal dan andent l'auto	concernés is tous les cas) risation d'absen
M. et Mme	iu):	Н	au		Avis des (Le profess	professeurs eur principal dan andent l'auto	concernés is tous les cas) risation d'absen

# Absences non prévues

M. et Mmel'absence de l'étudiant :							
Motif//							H
Signature :					Les pr	ofesseurs co	ncernés
Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau	u) :						
M. et Mme l'absence de l'étudiant : Motif							
Du//							
Signature :					Les pr	ofesseurs co	ncernés
Le C.P.E. chargé du cycle							
(en accord avec le responsable de niveau	u) :						
M. et Mme l'absence de l'étudiant :							
M. et Mme l'absence de l'étudiant : Motif							
M. et Mme					//		H
M. et Mme	à			·····/·····/	Les pr	ofesseurs co	H
M. et Mme	u):	Н	au		Les pr	ofesseurs co	ncernés nandent d'exc
M. et Mme l'absence de l'étudiant : Motif. Du// Signature : Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau  M. et Mme l'absence de l'étudiant :	u):	Н	au		Les pr	ofesseurs co	ncernés nandent d'exc
M. et Mme l'absence de l'étudiant :  Motif  Du // /  Signature :  Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau  M. et Mme l'absence de l'étudiant :	u):	Н	au		Les pr	ofesseurs co	ncernés nandent d'exc

# Absences non prévues

l'absence de l'étudiant :						
Motif						
Duà	H	au	/	/	àà	H
Signature :						
				Les p	rofesseurs co	ncernés
Le C.P.E. chargé du cycle (en accord avec le responsable de niveau) :						
M. et Mme						
Duà						
Signature :				Les p	rofesseurs co	ncernés
Le C.P.E. chargé du cycle						
(en accord avec le responsable de niveau) :						
M. et Mme l'absence de l'étudiant :						
M. et Mme						
M. et Mme l'absence de l'étudiant : Motif				//		Н
M. et Mme				//	à	Н
M. et Mme	Н	au		Les p	rofesseurs co	ncernés mandent d'ex
M. et Mme	Н	au		Les p	rofesseurs co	ncernés mandent d'ex
M. et Mme	Н	au		Les p	rofesseurs co	ncernés mandent d'ex
M. et Mme	Н	au		Les p	rofesseurs co	ncernés mandent d'ex

## Retards

	HEURE		SIGNATURES		
DATE	HEURE D'ARRIVÉE	RAISON DU RETARD	C.P.E.	PROFESSEUR	

# LES CAMPUS LA SALLE EN FRANCE

UN LABEL DE QUALITÉ





## **CONTACTS**



Pour prendre rendez-vous:

02 98 47 81 00

Le Directeur, le directeur adjoint, les responsables, les professeurs reçoivent sur rendez-vous.

Les Conseillers Principaux d'Éducation chargés des différents cycles reçoivent tous les jours (sauf le samedi et le mercredi après-midi) de 9H à 11H et de 14H à 17H3O et sur rendez-vous.

La permanence à l'accueil est continue de 7 H 45 à 18 H du lundi au vendredi.

Le secrétariat et la comptabilité sont ouverts du lundi au vendredi de 7 H 45 à 17 H 30

C.P.E. chargé de l'enseignement supérieur : 02 98 47 81 18 cpe.sup@lacroixrouge-brest.fr

Responsable de l'internat : 02 98 47 86 30 (le soir) internat@lacroixrouge-brest.fr



## Nous **contacter**



PAR TÉLÉPHONE

Tél: 02 98 47 81 00 - Fax: 02 98 47 81 35



PAR COURRIER:

La Croix Rouge La Salle Brest - 2 rue Mirabeau - 29229 Brest cedex2



PAR E-MAIL

contact@lacroixrouge-brest.fr



Rejoignez-nous sur Facebook : Groupe Scolaire La Croix Rouge La Salle



La Salle - Brest www.lacroixrouge-brest.fr